

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 1006

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A la découverte de Vinet

Avez-vous lu le dernier roman d'Oriana Fallaci, *Insciallah*, 795 pages, quelque chose comme *Si Dieu le veut*, qui vient de paraître? Non? Moi non plus, mais ça viendra. En attendant, déjà la presse se déchaîne, généralement contre («Dieu n'a pas voulu», conclut l'*Espresso*) — mais ç'avait déjà été le cas pour *Un Uomo*, ce qui n'avait pas empêché le livre de se vendre à des centaines de milliers d'exemplaires! Confiant, l'éditeur Rizzoli en attend au moins autant, sinon plus, de ce nouveau pavé.

Insciallah n'est d'ailleurs pas le seul os que les journaux aient à se mettre sous la dent, à côté de l'effarant acquittement des accusés de Bologne: dans l'*Espresso*, belle enquête, de douze pages, sur l'homosexualité des prêtres. Enfin la lumière sur cet important sujet — on va pouvoir oublier la déception du Mondiale. D'autres sujets, malheureusement, continuent d'être négligés: par exemple, on ignore tout de la constipation chez les agents de change; de l'entérite chez les habitants célibataires de l'Emilie-Romagne (pardonnez-moi, Frochoux, je vous plagie!); de tant d'autres questions capitales que les tabous et l'esprit de désinformation systématique de la presse nous empêchent de connaître... Comme le relevait très justement notre ami Assurancetourix, nous en sommes à ne pouvoir imaginer l'haleine de Baudelaire et de La Rochefoucauld

— car en vérité aucune étude sérieuse ne leur a été consacrée...

En attendant, parlons du livre de Bernard Reymond, *A la découverte d'Alexandre Vinet* (l'Aire).

Pour autant que j'en puisse juger, en 13 chapitres et 154 pages, il donne un aperçu très clair et très ferme d'une œuvre énorme — plus de trente volumes publiés par la Société des éditions Vinet. Je regretterai seulement qu'il ne propose ni index, ni bibliographie, ce qui en rend l'usage malcommode.

Quant au fond...

Pour aborder l'aspect qui me concerne plus particulièrement, celui du critique littéraire et de l'historien de la littérature que fut Vinet; celui de l'auteur d'une *Chrestomathie* remarquable et non dépassée, qui fut utilisée par tous les gymnasiens jusqu'à la guerre, Bernard Reymond lui rend justice et en rend compte, même si Vinet n'en sort pas forcément grandi.

Son point de vue était d'abord *moral* (quoiqu'il accordât grande importance à

la forme, à la bienfacture) — ce qui l'a conduit à méconnaître le romantisme en général, et Victor Hugo en particulier — et malheureusement, son influence a duré jusqu'à nous. A rejeter aussi les «Lumières», c'est-à-dire Voltaire et les Encyclopédistes. On ne prête qu'aux riches: Bernard Reymond me paraît en rajouter, quand bizarrement il reproche à Vinet de ne manifester aucune réticence devant l'admirable plaidoyer de Montesquieu contre le racisme et l'esclavage qui figure dans *l'Esprit des Lois*, et qui serait une «argumentation scandaleuse» selon l'auteur. Ame ingénue, n'aurait-il pas senti l'ironie terrible de Montesquieu — que Vinet a pleinement saisie et que sans nul doute il approuve?

Quant à l'aspect théologique, je préfère me taire, car ce n'est pas ma partie. Je dirais toutefois que des lignes comme les suivantes (p. 148): «Regardant le Christ, nous devons surtout contempler en lui le Crucifié. Car c'est en Jésus cloué sur la croix que nous voyons toute la justice et toute la miséricorde de Dieu» — des lignes dont je ne doute pas qu'elles traduisent fidèlement la pensée de Vinet — me paraissent relever de la tératologie plus que de la théologie. ■

MÉDECINE

Faut-il rationner la consommation?

(jd) Le rationnement des soins médicaux doit-il être laissé à la discrétion des praticiens ou faire l'objet d'un débat politique et de critères explicites? La question n'a rien d'académique. Dans l'Etat américain de l'Oregon, 3000 prestations médicales ont été classées selon un ordre de priorité, classement qui a été soumis à une vaste consultation. Le parlement sera saisi de cette proposition et devra décider quelles interventions à l'avenir ne seront plus financées par l'Etat. A l'origine de cette procédure, l'arbitrage imposé par la situation des finances publiques.

L'opération peut paraître brutale et même choquante à une société comme la nôtre, où règne un large consensus sur le droit aux soins et où le progrès incessant des techniques médicales peut faire croire à un constant accroissement du pouvoir humain sur la maladie.

Or c'est précisément l'offre toujours plus abondante de nouvelles prestations

et de techniques nouvelles, et le coût de leur application, qui conduit tout droit au rationnement. On connaît bien les difficultés auxquelles se heurtent les transplantations d'organes et qui sont dues au premier chef au manque de donneurs. Mais si l'offre d'organes était suffisante, il y a fort à parier que le coût de ce type d'intervention deviendrait vite problématique. On parle moins des décisions quotidiennes d'interruption de traitement dans les services de réanimation et des listes d'attente pour les opérations coronariennes.

Ce n'est donc pas sans raison que l'Association suisse de politique de la santé a abordé ce thème au cours d'un colloque dont le *Tages-Anzeiger* a rendu compte dans son édition du 25 août.

Sur le diagnostic des causes d'un tel problème, il n'y a guère de contestation. La croissance des coûts de la santé a des limites; même une société aussi riche que la nôtre ne peut, à terme, se payer

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (JG)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Point de vue: Jean-Louis Cornuz

L'invité de DP: Jean-Pierre Ghelli

Abonnement: 65 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint Pierre 1,

case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 Vidéotex: 021 312 69 10

CCP: 10-15527-9

Composition et maquette: Françoise Gavillet,

Pierre Imhof, Liliane Monod

Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA